



Date de la convocation 18 septembre 2009
Date d'affichage 18 septembre 2009

PROCES-VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 octobre 2009

L'an deux mil neuf, le **9 octobre à 20 heures**.

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de : Monsieur Pierre BACQUÉ, Maire de le Vaudoué.

Présents : M. BACQUÉ Pierre, Maire,
Mme SERIEYS Janine, Mme VERRECCHIA Brigitte, M. CAUBET Octave, Maires-Adjointes,
M. ROMBI Jean-François, Mme JOLY Elisabeth, Mme COLLIGNON Françoise,
M. LEROY Christophe, M. TIXIER Thierry, Mme LEFEVRE Françoise, Mme OZANNE Michèle, Mlle DELORME Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. DESPLANCHES Jean-Pierre,

Absent : M. BAC Alexandre,

Pouvoirs : M. DESPLANCHES Jean-Pierre donne pouvoir à Mme VERRECCHIA

Secrétaire de séance : Mme VERRECCHIA Brigitte

Le compte rendu du conseil municipal du 12 juin 2009 est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 1) PROJET INTERCOMMUNALITE
- 2) REMPLACEMENT MME MISSAOUI, DELEGUEE
- 3) AVENANT CONVENTION GRDF
- 4) ECOLE - FREQUENTATION PISCINE
- 5) ECOLE - ADHESION 2009-2010 T.E.M.A (TENNIS)
- 6) CONVENTION TELE ASSISTANCE
- 7) RENOUELEMENT PHOTOCOPIEUR MAIRIE
- 8) PROJET PLAN LOCAL D'URBANISME
- 9) PRESENCE POSTALE – MODIFICATION HORAIRES
- 10) RESTAURATION SCOLAIRE – CHANGEMENT TARIF
- 11) RENOUELEMENT BAIL « RELAIS DES MOUSQUETAIRES »
- 12) DECISION MODIFICATIVE – FRAIS D'ETUDE INONDATIONS RUE DE L'ERMITAGE

1 – Projet Intercommunalité

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5214-1 et suivants ;

Après avoir rappelé les points suivants :

- le Schéma d'orientation de l'Intercommunalité en Seine et Marne vu en commission départementale de coopération intercommunale le 20 Février 2007,
- la prochaine obligation pour les communes de s'associer au sein de structures intercommunales,

- les conclusions des travaux de l'Amicale des Maires du canton de la Chapelle La Reine dans sa séance du 9 juillet 2009,

PROPOSE :

- le périmètre du canton de La Chapelle La Reine comme périmètre d'étude pour l'éventuelle création d'une structure intercommunale
- de mandater l'Association de l'Amicale des Maires du canton de La Chapelle La Reine pour conduire une étude de faisabilité de cette intercommunalité avec le soutien technique, juridique et financier d'un bureau d'étude spécialisé
- d'engager la commune à participer financièrement à cette opération, au prorata de sa population, dans la limite d'un budget global estimé à 20.000,00 euros T.T.C – La cotisation pour l'année 2009 est fixée à 1,60 €/habitant.

Après en avoir débattu, le conseil municipal vote ce projet à l'unanimité.

2 – Remplacement Mme MISSAOUI Sandrine, déléguée

M. le Maire rappelle que suite à la démission de Mme MISSAOUI, il convient de la remplacer en tant que déléguée.

Après en avoir débattu, les délégués suivants sont nommés :

- M. LEROY Christophe, délégué Titulaire P.N.R.G.F
- M. ROMBI Jean-François, délégué suppléant P.N.R.G.F
- Mlle DELORME Stéphanie, déléguée Titulaire SYNDICAT MUSIQUE

3 – Avenant à la convention GRDF

M. Le Maire explique qu'un projet d'avenant n° 1 au contrat de concession de distribution publique de gaz, signé le 30/04/2002 nous a été adressé en vue de se conformer aux obligations du décret n° 2008-740 du 28 juillet 2008 relatif au développement de la desserte gazière et aux extensions des réseaux publics de distribution.

Considérant le risque de ne pas atteindre le seuil de rentabilité, ce qui induirait une contribution pour la commune, après en avoir débattu, cet avenant n'est pas entériné.

4 – Ecole– Fréquentation piscine

Considérant la suppression des subventions départementales résultant de l'effondrement du produit des droits de mutation, le Conseil municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas reconduire l'apprentissage de la natation pour l'année 2009-2010.

5 – Ecole – Adhésion T.E.M.A (Tennis)

Après avoir rappelé au Conseil municipal que les cours de tennis dispensés aux élèves de cours élémentaire et cours moyen sont financés par la commune, M. le Maire propose la revalorisation de tarif proposée par l'Association, soit 37,50 euros/heure pour l'année 2009-2010.

Après en avoir débattu, ce tarif est accepté à l'unanimité.

6 – Convention Télé Assistance

M. le Maire rappelle qu'une convention de télé assistance avait été signée avec « Présence Verte ». Compte tenu de la liberté de l'utilisateur dans le choix de son prestataire, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler cette convention.

7 – Renouvellement photocopieur Mairie

SANS OBJET

8 – Projet plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation pour la commission urbanisme d'ouvrir une étude préalable à la révision du POS – L'assemblée est favorable à ce projet.

9 – Présence Postale – Modification horaires (voir Questions diverses)

10 – Restauration scolaire : changement de tarif

Le Maire avise le Conseil municipal d'un avenant de l'Office Central de Restauration Scolaire modifiant le prix des repas à compter du 1^{er} septembre 2009 au prix de 2.449 € HT soit 2.583 € TTC (TVA 5.50%) et propose une augmentation de 2%, soit 3,80 € le repas à compter du 1^{er} novembre 2009.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote : 13 voix pour
1 voix contre

11 – Renouvellement bail « Relais des Mousquetaires »

M. le Maire informe le Conseil municipal que le bail qui avait été conclu pour une durée de 23 mois arrive à expiration et propose un nouveau bail de même durée à compter du 2 octobre 2009 jusqu'au 31 Août 2011.

Vote à l'unanimité.

12 – Décision modificative – Frais d'étude inondations rue de l'Ermitage

M. le Maire informe le Conseil municipal que suite aux inondations rue de l'Ermitage, une étude a été demandée au Cabinet « Vincent RUBY ». Le montant de ces honoraires s'élève à 4.186,00 €. Cette somme n'ayant pas été prévue au Budget Primitif, M. BACQUE propose une décision modificative en section Investissement, comme suit :

- Article 2183 (matériel informatique) - 4.186,00 Euros
- Article 2031 (Frais d'Etudes) + 4.186,00Euros

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire donne lecture au Conseil municipal d'un courrier de « LA POSTE » modifiant les horaires du bureau de poste à compter du 1^{er} novembre comme suit :

Lundi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Boîtes postales, permanence quotidienne jusqu'à la fin de l'année 2009.

M. BACQUE informe qu'il a demandé une modification de jours.

M. le Maire donne lecture du courrier de remerciements de Mme CHARPENTIER, ancienne Directrice de l'Ecole et avise qu'il a reçu Mme AIGUEPERSE, nouvellement installée.

M. BACQUE remercie l'ensemble du Conseil municipal pour sa participation active à la Fête Saint Loup qui fut une réussite.

Enquête publique PNR : un registre est à disposition du public pour toute observation concernant la nouvelle charte qui intègre le développement durable et comporte : 1 volet social (jeunesse, habitat, personnes âgées)

1 volet environnemental (bien-être des habitants et respect environnement)

M. le Maire fait part de la décision négative du Tribunal Administratif concernant le permis de construire délivré à l'OPAC et exprime son vif étonnement quant aux attendus du Jugement.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22h30*

**Le Maire,
Pierre BACQUÉ**